

Un projet dans chaque territoire

L'expérience d'élaboration d'un projet artistique et culturel sur un territoire est en soi un projet politique. D'une part, le territoire nourrit le projet artistique et d'autre part, le projet artistique contribue à fabriquer du territoire.

70 ans après le développement de la décentralisation de la politique pour les arts et la culture, nous sommes très attachés à ce que la réforme territoriale et la fusion des régions, reflètent un réel projet de société appuyé sur la volonté des pouvoirs publics : un territoire où la culture, émancipatrice et éducative, partagée et créative aura toute sa place.

Les inégalités artistiques et culturelles s'accroissent, du fait d'un maillage de l'offre artistique encore insuffisant. La fracture se creuse entre les métropoles et leurs périphéries.

Ces fractures territoriales posent des défis à relever qui vont bien au-delà des domaines artistiques ; cependant, une politique pour l'art et la culture crée du sens et du symbolique, et développe de réelles synergies pour inventer du vivre ensemble et construire des réponses pour l'avenir.

Au delà de l'attractivité, l'art doit être pensé comme une politique de coopération territoriale. L'art produit des effets directs et indirects de natures très diverses qu'on ne saurait segmenter. Cette vitalité offre à toutes les politiques de développement un bien commun qui n'appartient à personne, mais bénéficie à tous. Si elle est pensée en coopération, elle devient une richesse inestimable.

5 propositions

- Considérer l'art et la culture pour son impact sur le développement général des territoires en termes de qualité de vie, de lien social, d'économie, d'emploi, de mobilité entre les zones rurales, périurbaines et urbaines, d'attractivité.
- Rendre obligatoire la concertation des acteurs du secteur en amont des conférences territoriales de l'action publique, des instances où les débats se construisent par la pensée collective et démocratique pour un vrai projet politique de la culture sur le territoire. Garantir la concertation entre les différents échelons politiques sur les territoires pour avancer progressivement vers des formes de communauté de projets, d'objectifs et d'invention, de redéfinition d'un récit commun.
- Inscire sur les territoires la question culturelle européenne : repenser ces territoires élargis et reconstruire une politique publique de la culture, structurer de nouvelles pensées face aux enjeux contemporains sociaux et sociétaux, environnementaux, technologiques, économiques et industriels.
- Favoriser l'insertion pérenne des équipes artistiques dans tous les territoires, car elles sont la première pierre de l'édifice du maillage territorial. Développer le réseau décentralisé des structures de service public dans un objectif d'équilibre entre les territoires.
- Mettre en place des contrats de développement artistique et culturel avec les collectivités territoriales tenant compte des enjeux d'équité territoriale et d'égal accès à tous à la culture